

Les raisons de mes démissions

Commission Urbanisme :

Depuis le début du mandat, j'ai plusieurs fois interrogé Monsieur Le Maire, responsable de la commission urbanisme, sur les raisons de l'organisation systématique des réunions de la commission en journée la semaine, ne prenant donc pas en compte les disponibilités de certains de ses membres. En conséquence je n'ai jamais pu assister à une réunion de cette commission.

En Juin 2016, j'ai posé la question en conseil municipal: « *Est-il possible d'organiser certaines réunions de la commission Urbanisme à partir de 18h afin que je puisse avoir la possibilité d'exercer mon rôle d'élu, c'est à dire représenter les Revelois?* ». Monsieur Le Maire a refusé de répondre. Je l'ai plusieurs fois relancé afin d'avoir sa réponse que je viens d'obtenir :

« Suite à ta demande, et comme je te l'ai déjà expliqué, la commission urbanisme se tient en journée pour les raisons suivantes :

cette commission n'a pas de forme règlementaire puisque nous avons un service instructeur, la communauté de communes du Grésivaudan, qui vérifie tout le cadre règlementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme ; elle sert uniquement à échanger avec les techniciens de la mairie sur les réseaux, et sur l'avis que je dois donner en tant que maire. Peu de mairies organisent ce genre de commission informelle.

Si nous devons organiser ces réunions à 18 h, cela engendrerait de faire venir les techniciens (3 agents) et de leur payer ou de faire récupérer des heures supplémentaires, ce qui me paraît hors budget.

Bien cordialement

Bernard MICHON »

Voici mes remarques, précisions et questionnements suite à cette réponse :

En début de mandat, les élus en conseil municipal ont voté la constitution des commissions et de leurs membres: des élus. La commission urbanisme a comme toutes les autres commissions communales, un cadre juridiquement défini: seuls des élus peuvent en être membres. Des personnes extérieures, non élues peuvent y participer, pour avis technique par exemple, elles ne sont pas membres de la commission mais sont invitées.

Je me suis renseigné auprès de 4 communes à proximité: 3 organisent des réunions de commission d'urbanisme en soirée.

Doit-on conclure que la commune de Revel n'a pas de politique d'urbanisme: aucune réflexion collective des élus n'est donc menée? Néanmoins on peut s'interroger sur le contenu de certains documents qui relève d'une certaine politique d'urbanisme:

- Qui a rédigé l'appel d'offre pour la prestation d'accompagnement PLU demandant l'étude de 2 OAPs (Orientations d'Aménagement et de Programmation) « *n°1 et 2: Assurer le développement de la commune zone centre bourg Nord et zone centre-bourg Sud* » ?
- Qui a rédigé la délibération de lancement du PLU fixant les orientations communales?

Organiser les réunions de commission sans prendre en compte les disponibilités de ses membres démontre une volonté de rétention d'informations correspondant à une certaine forme connue d'exercice du pouvoir. Pour ma part je pense qu'il serait sain et constructif que les élus de la

commission aient connaissance des demandes d'autorisations d'urbanisme, de leur analyse technique pour identifier les besoins nécessaires notamment en réseaux électrique, d'eau, pluvial, ... Idéalement, ils pourraient même échanger à propos de l'avis que Monsieur Le Maire a à donner...

En conclusion, le fonctionnement de la commission souhaité par son responsable est maintenant connu : je vous fais part de ma démission de la commission urbanisme.

Groupe PLU:

Les travaux du futur PLU sont réalisés par le groupe PLU avec le support d'un cabinet de conseil en urbanisme, un groupe au contraire d'une commission n'a pas de cadre juridique formel.

En amont de la création du groupe, j'ai plusieurs fois insisté pour que certaines réunions de celui-ci puissent avoir lieu en soirée, cela est d'ailleurs mentionné dans la réponse à l'appel d'offre du cabinet de conseil accompagnant la commune.

En 2015, certaines réunions ont eu lieu en soirée. Par la suite, après 4 mois de relance, j'ai réussi à avoir des « comptes rendus » de réunion; je mets entre guillemets comptes rendus, car ces documents sont rédigés par le cabinet puis revus et modifiés uniquement par certains membres du groupe, certaines questions et leurs réponses n'apparaissent pas...

Depuis mi-2016, plus aucune réunion n'a lieu en soirée et je ne reçois plus de « comptes rendus », pourtant ceux-ci sont compris dans la prestation rémunérée du cabinet.

Mi-2017, j'ai fait part de ce constat au groupe :

- « cela fait 1 an que plus aucune réunion PLU n'a lieu à 18h ou plus!? »
- « cela fait 1 an que je ne reçois plus de compte rendu de réunions PLU!? »

Je n'ai pas eu depuis de réponse à cette requête.

En conclusion, la participation aux réunions du groupe PLU est réservée aux salariés de la politique, des administrations à horaires de journée (9h-18h) ou aux non-actifs, pour ma part je suis salarié avec des horaires similaires ! il est donc illusoire d'espérer que des personnes ayant une activité salariée en journée puisse vous représenter à Revel dans le groupe PLU : je vous fais donc part de mon retrait du groupe PLU.

Commission Agriculture:

Depuis le début de mandat, je suis responsable de la commission Agriculture. En 2014 et 2015, nous avons rencontré des agriculteurs ayant une activité sur Revel afin de connaître leurs besoins, leurs difficultés et avons accompagné des dossiers d'aide au maintien d'espaces ouverts.

Suite à ces rencontres, la commission a fait une proposition d'un tarif préférentiel pour l'eau à usage agricole afin de soutenir avec nos moyens, cette activité économique locale. Cette proposition avait un faible coût, voire à terme était financièrement positive ; il faut savoir que Revel utilise moins de la moitié de ses capacités courantes en eau potable, liées au droit de la commune sur la source de la Dhuy (droit dont on ne sait d'ailleurs toujours pas ce qu'il va devenir après le transfert de la compétence Eau à la communauté de communes). Par la suite, le conseil municipal avait à voter une délibération concernant les tarifications de l'eau : la commission Agriculture a demandé à y ajouter cette tarification, cela a été refusé.

En 2016, le comice Agricole se déroulait à Revel, la commission Agriculture a organisé la réunion de lancement avec l'association du comice, lors de cette réunion, Monsieur Le Maire président de droit

de la commission Agriculture a choisi de faire gérer la part municipale du comice par un adjoint et n'a pas souhaité s'appuyer sur la commission Agriculture.

En conclusion, le travail réalisé et les propositions de la commission Agriculture ne sont pas considérés ou bien ses missions sont court-circuitées. Je remercie Laurence Leroux et Alain Guimet pour leur implication et je vous fais part de ma démission de la commission Agriculture.

Lionel Fiat